

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. YVES MORAINÉ

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
21 Octobre 2016**

OBJET : Information à la Commission Permanente des lancements de marchés publics au titre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée départementale

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A pris acte de l'état récapitulatif des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieur à 90 000 € HT dont le lancement a été approuvé entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 août 2016 inclus, par l'exécutif en vertu de la délégation accordée par l'Assemblée Départementale, tels que figurant dans le tableau joint au rapport.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**